



Notice historique

Le CF d'Ecloo à Bruges fut concédé en 1861 [Convention 19/12/1861, AR 14/06/1861, MB 23/06/1861]. Une société anonyme est alors fondée en 1862 sous le nom de Chemin de Fer d'Ecloo à Bruges [Acte 13/02/1862, AR 24/02/1862, MB 01/03/1862].

Il existait auparavant un CF de Gand à Ecloo, concédé en 1858 à J. Neelemans, également concessionnaire du CF d'Ecloo à Bruges. Une convention d'exploitation entre les deux sociétés intervint le 25/10/1866. Elle fut approuvée par AR le 06/01/1867. La société d'Ecloo-Gand recevait bail (pour 15 ans), à partir du 01/01/1867, pour l'exploitation de la ligne d'Ecloo à Bruges. Cette convention prévoyait la cession du matériel roulant du Ecloo-Bruges au Ecloo-Gand.

Matériel roulant fabriqué par les Ateliers de Tubize

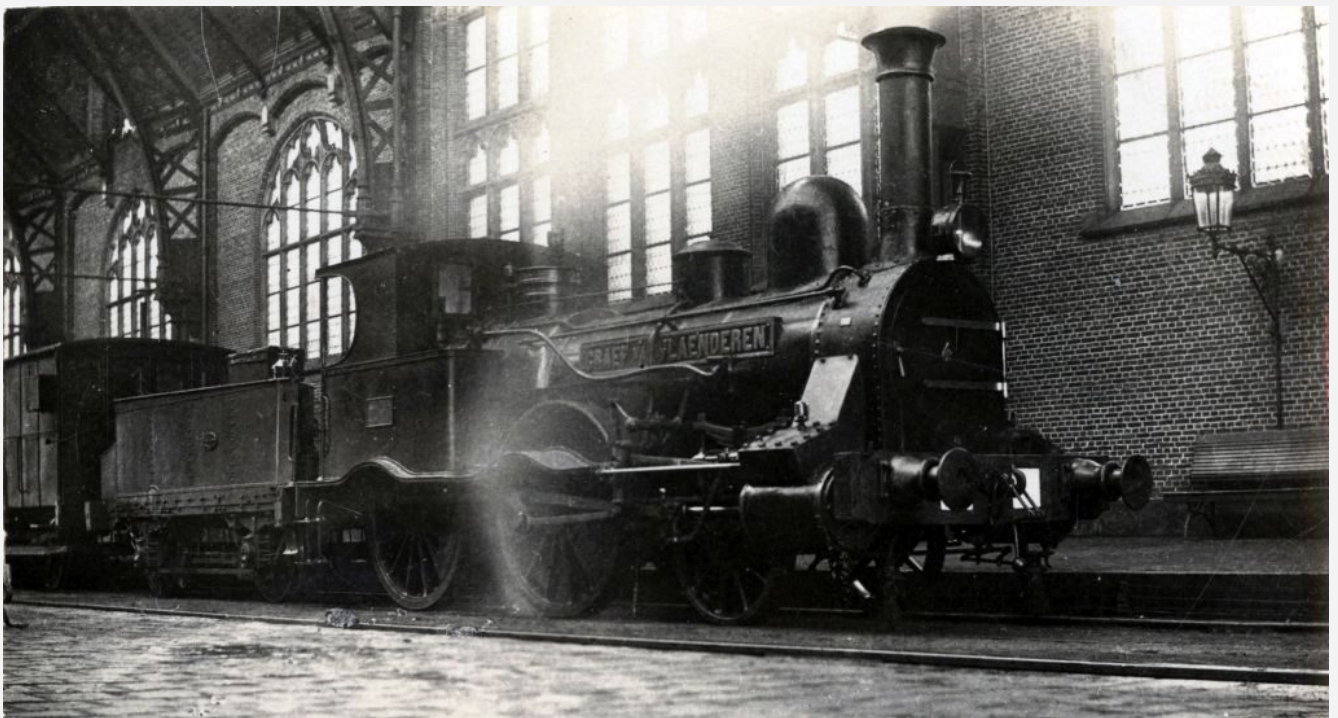
PORTER : 1B (2-4-0) [1 essieux porteurs à l'avant, 2 essieux moteur / tender séparé]

Nombre d'exemplaires : 4

N° de fabrication : Tz 36-38 (certains), 42 (supposé)

La Cie d'Eecloo à Bruges commanda 4 locomotives aux Ateliers de Tubize en 1863. Elles devaient d'abord être numérotés à partir de 1-2, mais un problème, né de la non conformité des soupapes de sûreté, fit reporter leur mise en service après la mise en règle des appareils de sécurité. Elles furent alors numérotées de 4 à 7. La n° 4 portait le nom de « Graaf van Vlaanderen ».

Les locomotives type Single Driver du CF d'Eecloo-Bruges, 1863-1864



Tubize 36 de 1864 pour le CF Eecloo-Bruges. Photographie coll. PFT.

Bibliographie & sources :

F. LOISEL, Annuaire spécial des Chemins de Fer Belges, t. 1 1835-1865, t. 2, 1866-1867, Bruxelles – Paris, 1867 et 1869.

Archives du PFT – note d'André Dagant.

© Luc DELPORTE – 17/11/2019